

ÉDITO

Une entreprise bousculée de tous côtés !

Le premier trimestre se traduit par une déstabilisation conséquente de notre entreprise, que ce soit :

■ sur le projet de loi de transition énergétique où le Gouvernement s'arc-boute avec des dispositions sur le nucléaire et l'hydraulique dangereuses pour EDF ;

■ avec la Cour des Comptes qui vante dans son rapport annuel les mérites d'une concurrence dans l'électricité, malgré un échec cuisant ;

■ avec la Commission d'enquête sur la tarification de l'électricité préconisant la non-augmentation de l'ARENH (cf. article p.3),

■ ou sur les relations EDF-AREVA où les ministres ROYAL et MACRON ont des positions opposées.

La situation est de plus en plus complexe ! Cela se traduit à l'interne par une réorganisation d'EDF SA calée sur la loi de transition énergétique, et rejetée par toutes les organisations au CCE pour des raisons légitimes : éclatement de l'ingénierie, regroupement de l'hydraulique avec EDF ENR et risques pour le statut des agents, danger commercial avec la disparition des tarifs jaune

et vert fin 2015, inquiétudes quant au mode de fonctionnement avec DALKIA.

Niveau social, ce n'est pas mieux. Échec des négociations salariales et sur le taux d'avancements au choix ; lancement d'une négociation sur le temps de travail reprenant des principes rejetés par tous les syndicats ; attaques du tarif agent par la commission sur la tarification de l'électricité ; volonté de l'État de réduire les coûts salariaux pour sanctuariser ses dividendes, malgré des résultats en hausse (cf. article ci-joint)...

EDF est à la croisée des chemins : nous devons repartir sur un cycle d'investissements importants, le grand carénage et ses 55 Mds d'euros n'en étant qu'un des aspects.

Notre entreprise ne va pas pouvoir courir tous les lièvres à la fois :

■ servir un taux de distribution de dividendes parmi les plus élevés du CAC 40,

■ investir massivement – en plus du nucléaire – dans les renouvelables comme le demande le rapport sur la tarification de l'électricité ;

■ contribuer à « faire vivre » nos concurrents par des dispositions injustes, telles que l'ARENH qui permet à nos

concurrents de choisir au gré de leurs intérêts le sourcing de l'ARENH ou le prix de marché, ou encore la décision de mettre fin aux tarifs historiques de façon arbitraire.

Le tout en appliquant des dispositions absurdes de la loi de transition si elle est adoptée en l'état (fermeture de deux centrales nucléaires 900 MW dès le couplage de FLAMANVILLE 3 et mise en concurrence des concessions hydrauliques).

Pour faire front, l'entreprise doit pouvoir compter sur un personnel déterminé et motivé : la direction doit respecter l'histoire sociale de l'entreprise et ne pas remettre en cause les équilibres auxquels nous sommes parvenus.

Votre administrateur FO



Jacky CHORIN
Administrateur EDF parrainé par FO
jacky.chorin@fnem-fo.org

Résultats EDF en hausse !

Réactions de FO Énergie et Mines

Les résultats du groupe EDF sont en forte hausse. Le résultat net courant a progressé, en effet, de 17,9 % à 4,852 Mds € et le résultat net part du groupe est de 3,701 Mds, soit en augmentation de 5,2 %.



Des bons résultats dûs essentiellement à la France

Alors que l'international représente la moitié du chiffre d'affaire du groupe, l'EBITDA¹ France représente plus des deux tiers de l'EBITDA du groupe.



Des bons résultats liés à la production nucléaire en France

Au moment où le projet de loi de transition énergétique passe au Sénat, et où le Gouvernement veut plafonner idéologiquement la part du nucléaire et fermer deux centrales, il faut souligner les excellents résultats du parc nucléaire. En particulier, il est important de souligner que les indicateurs d'exploitation et de sûreté nucléaire sont en amélioration continue, mais que le parc a été disponible à 92,8 % pendant l'hiver 2014-2015. Le gouvernement croit-il un seul instant qu'en fermant des centrales nucléaires et en les remplaçant par des énergies intermittentes, on arrivera à un tel résultat ? C'est bien la continuité de fourniture qui est en jeu.

Des bons résultats qui montrent que nos règles sociales sont bien adaptées

Au moment où le nouveau Président J.B. LÉVY relance le chantier controversé du temps de travail des cadres, il est important de souligner qu'on a assisté à une réduction de la durée des arrêts de tranche nucléaire, ce qui est bien la preuve que nos règles sociales sont bien adaptées au développement de l'énergie.

FO dit stop à l'État prédateur et à un État qui ne respecte pas ses engagements !

D'un côté, l'État continue à exiger un dividende parmi les plus élevés du CAC 40 : 58 % du résultat !

De l'autre, il ne respecte pas ses engagements que ce soit en matière tarifaire, de fixation de l'ARENH, sans compter les problèmes que va générer l'explosion de la CSPE.

FO met en garde les Pouvoirs publics. Ce n'est pas en imposant des économies sur le personnel que la situation économique et sociale va s'améliorer. Le projet de loi sur la transition énergétique est rejeté, les salaires aspirent à une meilleure reconnaissance et les embauches sont nécessaires à nos missions de service public. Enfin, les salariés ont clairement indiqué le 29 janvier leur ras-le-bol. Le gouvernement aura bien tort de ne pas en tenir compte !

“ *L'État continue à exiger un dividende parmi les plus élevés du CAC 40* ”

¹Earnings before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization : l'EBITDA est le solde intermédiaire de gestion qui correspond à l'excédent brut d'exploitation, dépourvu de dépréciations comme les provisions.

Rapport de la Commission

Enquête parlementaire sur la tarification de l'électricité du 10 mars.

Les constats de la Commission

Plusieurs des éléments de constat ont été pointés de longue date notamment par FO et il est intéressant qu'ils soient partagés. Il confirme l'échec de la politique de la concurrence : le rapport souligne que « force est de constater que la libéralisation du marché de l'électricité en France est une source de complexité sans avoir apporté de bénéfices réels ». Il signale également que l'approche européenne sur l'énergie est maintenant unanimement contestée.

Il confirme également des critiques quant au rôle de l'État sur EDF, le qualifiant « d'incohérent et perturbateur ». La non-compensation des charges de service public est pointée du doigt à juste titre, de même que la politique de dividendes faisant de l'État un actionnaire boulimique et qualifié de « court-termiste ».

Il en va également de la décision d'ALPHAN-DÉRY, alors Président d'EDF, de baisser les tarifs de 14 % sur la période 1997-2000, créant un manque à gagner de 56 Mds de francs, mais aussi d'investissements massifs à l'international qui n'ont pas tous été bénéfiques, au détriment d'investissements en France qu'il faut aujourd'hui rattraper.

Le texte parle aussi de « coûts d'exploitation insuffisamment maîtrisés ». Sont pointés le coût de FLAMANVILLE, mais aussi certains aspects sociaux. Si le rapport prend ses distances quant aux critiques émises par la Cour des Comptes, qualifiée de « purement financières, qui sous-estiment le poids de l'histoire du groupe EDF, les spécificités du secteur de l'énergie et surtout ne rendent pas compte de la disponibilité sans limites des salariés », le rapport invite cependant à une remise en cause inacceptable du tarif agent.

Il demande en particulier son plafonnement, considérant que « le non plafonnement du tarif agent est incompatible avec la transition énergétique »... La fédération FO a immédiatement réagi, refusant toute remise en cause de cette garantie statutaire !

*La libéralisation
du marché
de l'électricité
en France
est une source
de complexité
sans avoir
apporté
de bénéfices réels.*

Les préconisations

La Commission d'enquête fait une dizaine de préconisations.

Certaines de ces préconisations reviennent périodiquement, telles que celle de redonner vie aux contrats de service public liant l'État et EDF et de bien distinguer l'État actionnaire de l'État puissance publique. On peut douter que ces préconisations aillent bien loin... On nous avait fait le coup en 2004 lors de la mise en Bourse d'EDF et depuis... plus rien !

D'autres propositions faites avec prudence sont nouvelles. Le rapport envisage ainsi qu'il « faudrait garantir un contrôle de l'État sur les activités du groupe EDF qui revêtent un intérêt essentiel pour la Nation » ajoutant que « le périmètre doit être précisément défini (nucléaire, hydroélectricité, réseaux ?) de façon à envisager une détention intégrale de ces activités par l'État ».

Pour FO, c'est clair, EDF dans son périmètre actuel, revêt un caractère essentiel pour la Nation et doit redevenir 100 % public ! Et pour nous, c'est l'État qui doit avoir ce capital et non la Caisse des Dépôts ou autres acteurs publics.

Le rapport invite aussi EDF à se lancer résolument dans les renouvelables, ce qui est contradictoire avec l'idée qu'EDF est

en difficulté financière ! Plus grave, le texte envisage de structurer EDF autour de deux pôles d'égale importance : le nucléaire et les renouvelables, ce dernier étant celui que veut mettre en œuvre EDF dans la réorganisation en cours. Qu'est ce que cette préconisation implique pour l'avenir du nucléaire ? Et que deviennent les hydrauliciens qui pourraient être sortis de l'EDF historique ? Inacceptable pour FO !

Le rapport refuse l'augmentation de l'ARENH demandée par EDF et propose à l'inverse que les fournisseurs alternatifs co-investissent dans le parc nucléaire historique à l'image des partenariats faits sur FESSENHEIM, CATTENOM, BUGEY, CHOOZ et TRICASTIN. Au moment où les prix de marché sont tombés en dessous du prix de l'ARENH, la proposition risque de faire un flop...

Le rapport s'interroge également sur la question lancinante de la CSPE (financement du renouvelable) tout en n'apportant pas de réponse aux coûts qui vont exploser du fait de la loi de transition énergétique.

Il propose à l'inverse le soutien aux opérateurs d'effacement alors que tout le monde a en tête le scandale de l'opérateur d'effacement Voltalis, dénoncé notamment par notre association de consommateurs AFOC.

Il invite enfin à soutenir les industriels électro-intensifs qui rappelons-le ont été les premiers à militer pour l'ouverture des marchés et qui en sont aujourd'hui victimes...

L'AVIS FO :

Ce rapport pointe un certain nombre de vrais problèmes, mais il n'apporte pas les bonnes réponses.

Oui, il faut totalement revoir la politique européenne de l'énergie. Même si le rapport dénonce le « tout-concurrence », la proposition de mettre en place au niveau européen une programmation pluriannuelle des investissements n'est pas à la hauteur. C'est bien le retour à une logique de service public qui s'impose.

Oui, il va falloir que les politiques assument l'augmentation des tarifs générée par la loi de transition énergétique sans chercher de boucs émissaires.

Non, le personnel ne doit pas servir de bouc-émissaire !

Avec les pertes d'Areva et les décisions drastiques annoncées pour le personnel d'AREVA comme si c'était lui qui était responsable de cette situation, c'est évidemment la question la filière nucléaire dans son ensemble qui est posée.

Ce sujet nous amène à deux grandes réflexions.

D'abord, ne pas oublier qui sont les responsables !

En premier lieu, l'État, qui est l'actionnaire très majoritaire d'EDF et d'AREVA. C'est bien lui qui a laissé se dégrader les relations entre ces entreprises publiques et qui n'a pas joué son rôle. Aujourd'hui, la question d'une équipe de France du nucléaire avec EDF en leadership paraît évidente, mais les dégâts et les erreurs sont là. On voit ici la limite d'un État qui s'est contenté de récolter les dividendes dans les deux entreprises et qui a complètement abdiqué toute vision stratégique.

En second lieu, le management d'AREVA sous la direction d'Anne Lauvergeon est forcément en cause. Même si elle a défendu sa stratégie (partir seule sur Okiloto en Finlande, achat désastreux d'Uramin notamment...) dans une longue interview dans Les Échos du 14 mars 2015, elle a reconnu

«avoir une part de responsabilité» dans ces résultats, ce qui est le moins qu'on pouvait attendre... Il est à noter que sur le volet URAMIN, FO AREVA a décidé de se porter partie civile sur le volet pénal de ce rachat.

Ensuite, retisser les liens pour faire gagner nos deux entreprises et notre pays.

Pour FO Énergie et Mines, il ne saurait être question d'une fusion entre ces deux entreprises.

Indépendamment des besoins de financement qu'a EDF pour mener à bien son projet industriel qui laisse peu de marges de manœuvre financières à notre entreprise, une telle solution serait contre-productive, car EDF n'est évidemment pas le seul client d'AREVA et on imagine mal des concurrents d'EDF faire appel à un EDF-Areva fusionné pour leurs besoins.

En revanche, une meilleure coopération entre ces deux grands acteurs est absolument indispensable. Elle est d'ailleurs dans l'intérêt de notre pays, des entreprises et des salariés des deux groupes.

Il existe déjà une structure commune depuis de longues années, Sofinel (55 % EDF, 45 % AREVA). FO est et sera cependant attentive à ce que l'activité de cette société commune ne se fasse pas au détriment

de l'ingénierie d'EDF. Il ne faudrait pas non plus, à l'inverse, que les baisses d'effectifs annoncées chez AREVA s'accompagnent d'un transfert d'activité vers l'ingénierie d'EDF que nous ne serions pas en capacité d'intégrer puisque la direction impose des contraintes de non-augmentation d'effectifs.

Mais depuis l'annonce des résultats d'AREVA, les deux groupes ont lancé plusieurs groupes de travail sur les sujets d'intérêt commun et EDF vient de son côté de nommer un responsable spécifiquement chargé des relations avec AREVA.

Dans cette période importante pour l'avenir de la filière nucléaire, il est impératif que les salariés et leurs représentants que ce soit au CA, en CCE ou en intersyndicale soient régulièrement informés et consultés selon le cas, sur l'état d'avancement des réflexions.

EDF a besoin d'un partenaire solide, capable de répondre aux hautes exigences techniques et de participer aux défis qui nous attendent, pas d'une Areva dépecée, ni d'une Areva cédée aux plus offrants (qui pourraient être d'après plusieurs informations des capitaux chinois), ni d'une Areva aux effectifs d'ingénierie et industriels minimalistes.